

Visualisation

Question écrite (02/07/2020)**Demandes de renouvellement de passeport ou de carte nationale d'identité auprès des postes consulaires**

Mme Évelyne Renaud-Garabedian attire l'attention de M. le ministre de l'Europe et des affaires étrangères sur les demandes de renouvellement de passeport ou de carte nationale d'identité auprès des postes consulaires. Nombreux sont nos compatriotes qui ont vu leur document d'identité expirer pendant la durée du confinement. Dès leur réouverture au public, les consulats ont mis en place un système de demandes de rendez-vous, afin de permettre le dépôt d'une demande de passeport ou de CNI. Or il s'avère que dans de nombreux pays, le système est saturé et qu'il n'y a déjà plus de créneaux disponibles avant la fin du mois de juillet. Pire encore, dans certains pays, les consulats n'ayant pu rouvrir, les résidents français ne peuvent tout simplement pas introduire de telles demandes rendant tout déplacement hors de leurs frontières impossible (la possibilité du laissez-passer n'étant valable qu'une fois pour la France). Elle souhaiterait donc connaître les moyens mis en œuvre pour nos compatriotes établis à l'étranger pour répondre à leurs requêtes de renouvellement de document d'identité. Elle lui demande si la délivrance de passeports d'urgence est possible pour les personnes n'ayant pu renouveler leur passeport ou leur CNI.

Fermer